

ASSEMBLÉE NATIONALE
26 mai 2018

AVENIR PROFESSIONNEL - (N° 904)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS1352

présenté par
Mme Fabre, rapporteure

ARTICLE 10

À l'alinéa 15, substituer aux mots :

« inscrits dans »

les mots :

« prévus par ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.